

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son deuxième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 16 décembre 2025, à 10 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

Question à l'étude :

Le rapport annuel du protecteur des enfants et des jeunes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

Composition du Comité :

- M^{me} BYRAM;
- M^{me} COMPTON;
- M^{me} CORBETT;
- M^{me} la *ministre* FONTAINE;
- M. LOISELLE;
- M^{me} STONE.

Le Comité a élu :

- M^{me} CORBETT à la présidence;
- M. LOISELLE à la vice-présidence.

Personnes étant intervenues :

- Sherry Gott, protectrice des enfants et des jeunes du Manitoba;
- Alison Carrey Bilous, analyste principale de la politique au Bureau du protecteur des enfants et des jeunes du Manitoba.

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel du protecteur des enfants et des jeunes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 et l'a adopté sans modifications.

La présidente,

Rapport présenté par :

M^{me} CORBETT

Le 16 décembre 2025